



Dampierre-les-Bois

Info Express
www.dampierrelesbois.fr

N° 250 - AVRIL 2021

Édito

Pas un poisson d'avril

A noter

Appel à la vigilance

Nous vous rappelons qu'il convient d'être vigilant quant au démarchage sauvage dont vous pouvez faire l'objet à votre domicile par des individus pouvant parfois être accusés d'abus de faiblesse.

La plus grande prudence est à observer vis-à-vis de ces pratiques abusives et illégales que vous pouvez dénoncer en Mairie ou à la gendarmerie.

Lors de son intervention du 1^{er} avril, le Président de la République a confirmé ce que nous pressentions depuis quelques semaines. Après des mois de couvre-feu, nous sommes entrés dans une troisième période de confinement. Depuis mars 2020, le virus fait malheureusement partie de notre quotidien. Nous espérons tous que la campagne de vaccination permettra de desserrer cette étreinte anxiogène qui nous prive de toute vie sociale. Bien que ce confinement soit un peu plus souple, nous constatons que cette situation est toujours aussi difficile à vivre pour les personnes les plus fragiles ou isolées. Au niveau municipal, cette période de l'année est consacrée à l'examen des chiffres. A ce titre lors du conseil municipal du 12 avril, les élus ont

approuvé à l'unanimité le compte administratif 2020, le budget primitif 2021 sans augmentation des taux de fiscalité locale. La particularité de cette année : le taux de taxe d'habitation disparaît et le taux de foncier bâti se construit avec l'addition des parts communales et départementales soit, pour Dampierre-les-Bois, un taux de 38,52 % (20,44 + 18,08) totalement neutre pour les contribuables. Cette nouveauté devrait bénéficier aux contribuables qui étaient encore assujettis à la taxe d'habitation. Vous retrouverez dans ce magazine les grandes lignes du budget ainsi que les principaux projets d'investissement.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

C'est parti rue de Beaucourt

Comme prévu, une partie de la rue de Beaucourt est en chantier depuis la fin du mois de mars. Ce gros chantier, qui concerne l'électrification du tronçon compris entre le bas de la rue des Rochers et la sortie du village côté Beaucourt, devrait durer entre quatre et cinq mois.

Sous maîtrise d'œuvre du bureau d'études Jacquet et du SYDED (Syndicat d'énergies du Doubs), l'entreprise Haefeli procédera à l'enfouissement des réseaux secs et installera un nouvel éclairage public sur l'ensemble du tracé, y compris le secteur qui en était dépourvu.

Dans un premier temps, l'entreprise a démarré le chantier sur le bas de la rue des Rochers avant de se diriger sur Beaucourt.

Nous vous remercions de faire preuve de patience et de compréhension pour les nuisances de circulation occasionnées, le trafic pouvant être ponctuellement réglé par des feux tricolores.



L'une des premières réunions du nouveau chantier en présence du Maire Marc Tirole.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30.

Regard sur le budget 2021

Voici les chiffres qu'il faut retenir du budget primitif 2021.

Lors de sa séance du 12 avril, le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2021 équilibré à **1.270.867,56 €** en section de fonctionnement et à **1.004.670,99 €** en section d'investissement.

Concernant les taux d'imposition, compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation, la commune percevra en compensation la part de taxe sur le foncier bâti du département.

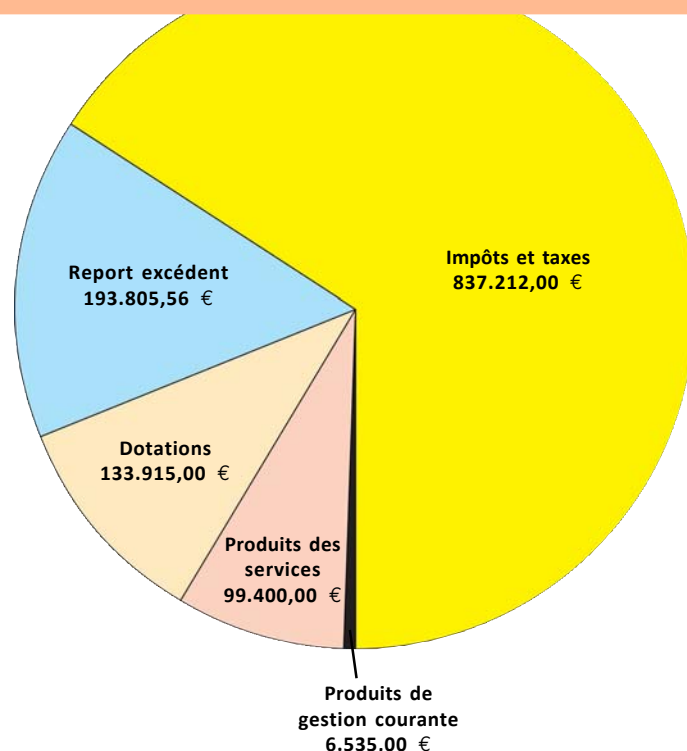
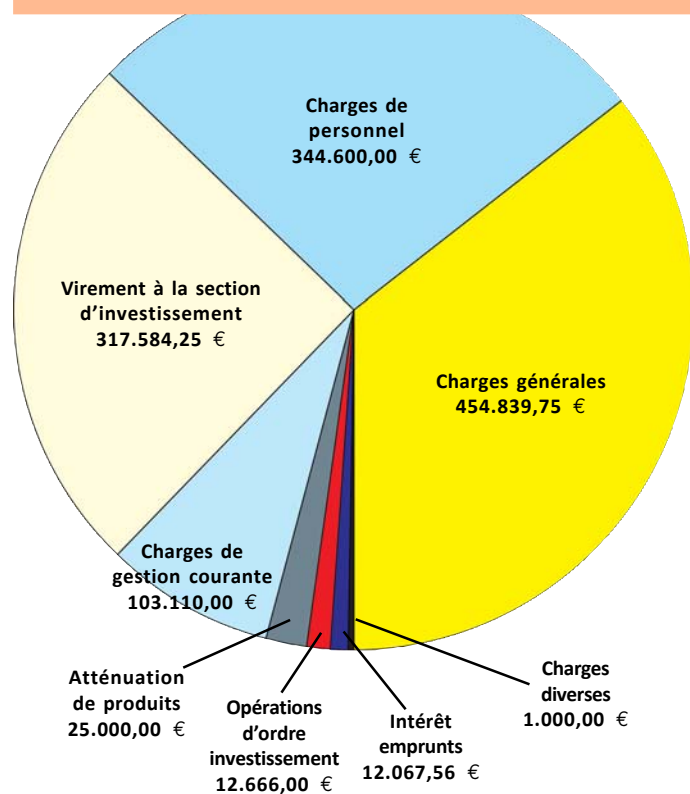
Cela n'aura pas d'incidence pour le contribuable et les élus ont décidé de maintenir les taux en vigueur l'an passé,

soit **20,44 %** pour le foncier bâti communal (+ 18,08 % pour le foncier bâti départemental) et **29,95 %** pour le foncier non bâti.

Les principaux investissements inscrits au budget cette année sont l'enfouissement des réseaux électriques rue de Beaucourt, le remplacement de l'éclairage public communal, l'achat d'équipements de loisirs au stade, la numérisation du cimetière et le lancement des consultations pour l'aménagement de la rue de Beaucourt.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1.270.867,56 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1.270.867,56 €



Nouveau lotissement : ce sera la rue des Jardins

Même s'il ne s'agit pas là de la décision la plus importante pour un Conseil municipal, il convenait de trouver un nom de baptême pour la rue qui desservira le nouveau lotissement de la ZAC Saint-Laurent. Depuis quelques mois, la réflexion avait été engagée et un certain nombre de propositions ont été émises, parfois pour que le nom «sonne» bien ou pour faire référence à un passé historique.

Parmi les suggestions retenues, il a ainsi fallu choisir entre la rue Saint-Laurent, la rue Arnaud Beltrame, la rue des Gravallons, la rue de la Promenade, la rue des Jardins et la rue de la Fabrique. Finalement, le sujet a été tranché en commission (à la majorité des voix) et validé par le Conseil municipal du 12 avril, ce sera la rue des Jardins.

Un choix finalement bien en rapport avec le côté verdoyant du secteur.



La grande toilette de printemps



L'équipe des Dampierrois volontaires ayant participé à l'édition 2021 du nettoyage de printemps.

En raison du confinement strict d'avril 2020, cette opération n'avait pu avoir lieu l'an passé. Le traditionnel nettoyage de printemps s'est déroulé à peu près normalement le 10 avril dernier, dans le respect des consignes sanitaires bien évidemment.

Au petit matin, une bonne trentaine de volontaires se sont retrouvés sur la place de la Salle des Fêtes autour de Jean-Claude Jourdain, adjoint à l'environnement. Après la distribution des gants et des sacs plastique, les différentes équipes ont sillonné les rues du village afin de ramasser, çà et là, tous les déchets jonchant la voie publique. Une fois de plus, le volume de déchets collectés a montré que le respect de l'environnement n'est pas encore entré dans les mœurs de tous !

Félicitations en tout cas à tous ces Dampierrois volontaires qui ont consacré une matinée à cette nécessaire opération de nettoyage.



La répartition des équipes avant le départ...

Distribution de masques dans les écoles

Quelques jours après la fête de Carnaval organisée à l'école élémentaire, il a été question d'autres masques récemment dans l'établissement, de masques de protection cette fois ! Accompagné de ses adjoints Claude Doriot et Daniel Lehmann, le maire Marc Tirole a fait le tour des cinq classes pour remettre à chaque élève une boîte de 50 masques chirurgicaux jetables. Une manière pour la municipalité de participer à l'ef-



Les élus ont remis des boîtes de 50 masques à tous les élèves, ici dans la classe de Nathalie Strubel. fort des familles qui, désormais, sont contraintes d'équiper leurs enfants de cet accessoire obligatoire dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 6 ans.

Souvenir des déportés

dimanche 25 avril à 11h au Monument

Cérémonie en mémoire des victimes de la déportation.

Cérémonie commémorative

samedi 8 mai à 10h45

rendez-vous devant la Salle des Fêtes

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 8 mai 1945 en présence des enfants des écoles (sous réserves des décisions gouvernementales)

Pas de brocante le 1^{er} mai

C'est la mort dans l'âme que les responsables du Comité des Fêtes ont pris la décision d'annuler purement et simplement l'édition 2021 de la brocante du 1^{er} mai. Devant les incertitudes liées à la crise sanitaire, sans connaître précisément la date à laquelle nous pourrions toutes et tous reprendre une vie normale, il est apparu plus prudent d'annuler pour la deuxième fois consécutive cette manifestation majeure dans la vie dampierroise.

Opération vaccination avec le CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale a mené le mois dernier une action afin de permettre aux Dampierrois de plus de 75 ans de se faire vacciner contre la COVID-19. Sur la commune, 128 personnes pouvaient être concernées et les membres du CCAS ont contacté chacune de ces personnes. Certaines d'entre elles avaient déjà reçu le vaccin, d'autres ont eu la possibilité de se rendre soit au centre de vaccination de Montbéliard, soit à celui de Voujeaucourt.

Au total, une quarantaine de Dampierrois ont ainsi pu bénéficier de la première injection en mars puis de la deuxième en avril.

Bonnes affaires à la Bibliothèque



La Bibliothèque avait pour habitude d'organiser sa vente de livres déclassés pendant la brocante. Cette année, les bonnes affaires peuvent se faire en-dehors de cet événement.

En raison de l'annulation de la brocante l'an passé pour raisons sanitaires, la Bibliothèque n'a pu procéder à sa vente de livres déclassés en 2020.

Afin de pouvoir disposer de place dans leurs différents espaces de rangements, les responsables ont décidé d'organiser une vente de livres lors des permanences. Ces livres s'adressent à tous les lecteurs, enfants, adolescents et adultes, les tarifs s'échelonnent de 0,20 € à 1 €. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent à la Bibliothèque pour pouvoir bénéficier de ces ventes.

A signaler que la Bibliothèque est ouverte aux horaires habituels pendant ce nouveau confinement.

Rappel des horaires de permanences : lundi, mardi, vendredi de 16h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h.

Inscriptions à la maternelle : il y a urgence !



Comme nous l'avons déjà évoqué, nous manifestons quelques inquiétudes à propos des effectifs de l'école maternelle à la rentrée prochaine 2021/2022. Si, cette année, l'école accueillait trois classes et 59 élèves, la prévision pour septembre prochain est de 47 élèves seulement. Du coup, l'inspection d'Académie envisage de supprimer une classe ce qui aurait pour effet de gonfler les effectifs dans les deux classes restantes. Même si la commune est sur le point de concrétiser la réalisation du lotissement de la ZAC Saint-Laurent, les élèves manquants n'arriveront pas à temps ! Et les instances de l'Education nationale prennent en compte les chiffres à l'instant «T», sans tenir compte des prévisions à moyen terme.

Pour sauver cette classe, il faudrait donc enregistrer l'arrivée d'une dizaine d'élèves supplémentaires **nés en 2018**. Tous les parents prévoyant de mettre leur(s) enfant(s) à la maternelle dès le mois de septembre sont invités à se faire connaître **avant le 7 mai 2021**.

Se rendre d'abord en Mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile pour obtenir un certificat d'inscription puis prendre contact avec la directrice de l'école au **03.81.93.05.28** ou par mail à l'adresse **maternelle.dampierre-les-bois@ac-besancon.fr**